



Le bulletin d'information de la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides Pyrénées centrales

♦ Editorial

Voici le tout premier numéro du bulletin trimestriel de la CAT ZH Pyrénées centrales. Lancée en juillet 2011, et portée par l'AREMIP, cette structure a pour objectif de **maintenir un maximum de zones humides en essayant de concilier leur utilisation et leur préservation**. Son territoire s'étend sur le Comminges, au Sud de la Haute-Garonne, et sur la Bigorre, dans les Hautes-Pyrénées. Elle s'intéresse particulièrement aux milieux humides de types tourbières, landes et prairies humides, sources pétifiantes... Cette CAT ZH s'adresse à tous les propriétaires et gestionnaires de zones humides (privés ou publics).



Son principe ?

Pour chaque zone humide, un diagnostic et des conseils d'entretien et de gestion sont proposés **gratuitement**. En échange, la personne ou l'organisme s'engage à **ne pas détruire la zone humide** concernée en signant la charte de la CATZH. C'est tout simple et n'y a pas de d'aspect réglementaire. C'est grâce aux financements de **l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de la région Midi-Pyrénées et des fonds européens** que la CATZH Pyrénées centrales peut offrir ses services gratuitement.



Territoire de la CATZH Pyrénées centrales

A travers ces bulletins, nous vous donnerons des nouvelles de l'avancement de la CATZH Pyrénées centrales, des projets à réaliser et des **prochains rendez-vous** à ne pas rater pour les adhérents. Nous vous présenterons aussi une zone humide et l'adhérent à la CATZH à travers un entretien. De plus, des petites rubriques viendront compléter vos connaissances sur ces milieux :



Nous cherchons un titre pour ce bulletin d'information.

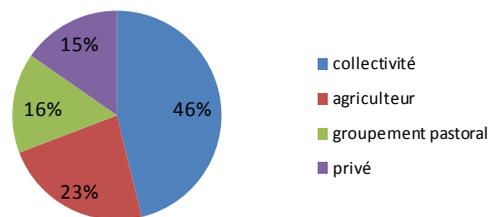
Envoyer nous vos idées sur le thème des zones humides avant le prochain numéro!

la **découverte d'une espèce**, des techniques de gestion des zones humides ou encore un petit point sur la réglementation en vigueur.

Enfin, nous vous proposerons une rubrique différente à chaque numéro, toujours sur le thème des zones humides soit plus poétique, historique ou ludique !

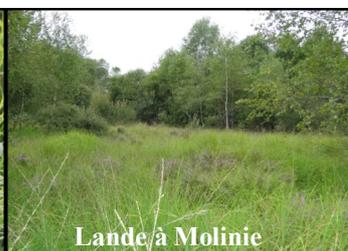


Maintenant, venons en au fait avec ce premier bilan! Après un peu plus d'un an de fonctionnement, la CAT ZH Pyrénées centrales compte **déjà une dizaine adhérents**, des collectivités et des privés, tous soucieux de maintenir ces milieux fragiles.



Différents types de zones humides ont ainsi pu être préservés : des tourbières, des prairies ou des landes humides ... soit l'équivalent de **117 ha!** De nouveaux projets et adhérents sont également à prévoir prochainement toujours dans le but d'élargir ce réseau de zones humides protégées.

Bonne lecture!



CAT ZH Pyrénées Centrales: lettre de liaison



♦ La CAT ZH Pyrénées Centrales vous présente ...

La tourbière du « Lavet Derrière et de Lilaou »

Elle est située en Haute-Garonne sur la commune de **Cuguron** (3ha) et se poursuit sur la commune de **Saint-Paul** dans les Hautes-Pyrénées (1,5 ha). La partie située sur Cuguron est communale et celle sur Saint-Paul appartient à plusieurs propriétaires privés.

Après plusieurs années d'arrêt du pacage, cette tourbière acide a fait l'objet d'un **chantier de débroussaillage** important en 1996, contribuant à couper 1,8 ha d'arbres et de broussailles. Cette action réalisée par l'ONF, dans le cadre du Programme LIFE Tourbière a conduit à la mise en place d'un pâturage équin sur la tourbière à travers une **convention de gestion** entre l'association et la commune de Cuguron. Dernièrement la commune a également adhéré à la CATZH Pyrénées centrales.



Cette tourbière est probablement l'**une des plus intéressante de Haute-Garonne**. En effet, pas moins de 3 espèces végétales protégées et de 5 espèces déterminantes au niveau régional ont été recensées. Parmi elles, on retrouve la *Drosera intermedia* et *Drosera rotundifolia*, deux espèces de plantes carnivores mais également l'Ajonc nain, la Petite scutellaire ou encore l'Osmonde royale. La faune est assez riche notamment avec 34 espèces de papillons et 10 espèces de libellules observées. Les reptiles tels que la Couleuvre à collier, la Vipère aspic ou le Lézard vivipare sont aussi présents.



Drosera intermedia



Gomphe à crochets



Ajonc nain



Couleuvre à collier



Entretien avec Mr Jean Bouillon, Maire de Cuguron

* Pouvez-vous nous donner quelques détails sur l'historique de cette tourbière ?

A l'époque, la tourbière de Cuguron servait de prairie pour faire pâturer les animaux en automne. On y faisait un écobuage environ tous les deux ans. Puis, la tourbière a été abandonnée car les pratiques d'élevage ont changé.

* Comment la convention avec l'AREMIP a-t-elle démarrée ?

Ce sont eux qui nous ont contactés pour remettre en état la tourbière. Nous étions d'accord avec ce projet car il nous semblait important de maintenir notre patrimoine naturel. Ils nous ont apporté la connaissance sur le milieu et les moyens pour réaliser les travaux. La convention date de 2004 donc cela fait bientôt 10 ans que la tourbière est entretenue régulièrement.

* Quels changements auprès du public avez-vous observé depuis la remise en état de la tourbière ?

Depuis les travaux de débroussaillage, beaucoup de gens y passe pour découvrir la tourbière. De plus, il existe un chemin de randonnée qui passe à proximité. Donc les randonneurs s'y arrêtent aussi régulièrement.

* Quel est pour vous l'intérêt d'adhérer à la CATZH Pyrénées centrales et de signer sa charte ?

Je me sens responsable de ce patrimoine. Les gens doivent se mobiliser pour protéger ces milieux, surtout moi en tant que Maire. L'intérêt de l'adhésion à la CATZH est aussi de faire perdurer cette volonté et ces actions dans le temps notamment par la signature de la charte.

* Qu'attendez-vous de la CATZH Pyrénées centrales dans ces actions en général ?

J'attends qu'elle continue à défendre et à s'occuper de ces milieux, qu'elle nous apporte encore plus de connaissances sur notre tourbière. Je serai aussi intéressé pour participer à des échanges d'expérience entre les adhérents ou à des réunions techniques.

* Quels sont vos projets concernant cette tourbière ?

Aujourd'hui nous aimerions améliorer les panneaux d'information déjà en place en précisant l'historique et l'intérêt de cette tourbière (ses espèces particulières, son fonctionnement). Nous comptons d'ailleurs sur vous pour nous aider à réaliser le contenu de ces panneaux.



CAT ZH Pyrénées Centrales: lettre de liaison



♦ En visitant les zones humides ...

Le **Lychnis fleur de coucou** (*Silene flos-cuculi*) est aussi appelé Œillet des prés. C'est une herbacée de la famille des **Caryophyllacées**. Cette espèce est commune dans toute l'Europe mais rare en région méditerranéenne. On la retrouve dans les **milieux humides**, principalement les prairies humides, les marécages ou les bois humides.



Ces **fleurs roses** composées de 5 pétales, sont divisés en 4 fines lanières et fleurissent **de mai à juillet**. Le Lychnis fleur de coucou tient d'ailleurs son nom de sa floraison qui débute à la même période que le **chant du Coucou** (flos-cuculi). A l'insertion des feuilles entières et opposées, on peut voir des nœuds renflés sur les tiges qui permettent de les identifier hors période de floraison. D'une hauteur de 30 à 60cm, sa tige est dressée et un peu visqueuse en haut. Très facilement reconnaissable, vous pourrez donc l'admirer dès le printemps prochain sur bon nombre de vos prairies humides...

♦ Question technique

Le débroussaillage manuel des tourbières :



Naturellement, les tourbières ont tendance à se « fermer ». Dans un premier temps, **elle sont envahies de graminées très denses** (Molinie par exemple), **puis des ligneux** s'implantent dessus et gagnent à partir des bordures boisées. Les espèces

caractéristiques des tourbières sont supplantées par des espèces banales ; le milieu s'appauvrit. D'où la volonté de ralentir cette évolution par un entretien des tourbières.

Ces chantiers concernent principalement les arbres et les arbustes branchus avec souvent des troncs multiples ou entremêlés. Des **équipes de 2 à 3 personnes** sont nécessaires. Le premier abat et débite les troncs et les grosses branches en rondins, les autres ébranchent et évacuent le tout vers une place de dépôt ou de brûlage hors de la tourbière pour ne pas l'endommager davantage. Ces dépôts **de bois doivent ensuite être évacués** rapidement avant qu'ils ne s'enracinent et afin de prévenir des incendies.

L'automne ou l'hiver sont les meilleures périodes pour le débroussaillage manuel car les oiseaux ont fini de nicher. Cependant, mieux vaut choisir une **période sèche** pour éviter les borbiers peu praticables.

Cette technique est efficace mais demande un suivi pour les rejets des arbres et pour limiter la pousse des ronces. **Le débroussaillage n'est utile que s'il permet un changement durable**, par exemple pour une reprise de pâturage.

♦ Réglementation

La loi sur l'eau pour les zones humides :

Depuis 1992 et la première Loi sur l'eau, **un dossier Loi sur l'eau** doit être établi lorsqu'un projet impacte les milieux aquatiques. Il en existe deux types qui se définissent en fonction de seuils pour chaque impact sur le milieu : **Autorisation** ou **Déclaration**.

Dans le cas des zones humides, la rubrique de la Loi sur l'eau concernée est : « **Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais, de zones humides ou de marais** (3.3.1.0) ».

(S= surface de zone humide impactée)

- **S < 0.1ha** → pas besoin de dossier
- **0.1 ha ≤ S < 1ha** → dossier de déclaration
- **S ≥ 1ha** → dossier d'autorisation

Ces dossiers, obligatoires, demandent une étude des incidences du projet sur la zone. Ils doivent contenir également des propositions de **mesures pour éviter, réduire ou compenser les impacts** sur la zone humide. Ce dossier doit ensuite être validé par la DDT. C'est seulement après l'autorisation délivrée par la DDT que les travaux peuvent commencer.

Si cette procédure n'est pas suivie, la personne s'expose à un contrôle de la police de l'eau et donc à une amende, voire à la remise en état de la zone humide ou à des mesures de compensation.



Cependant avant tous travaux sur des zones humides, n'hésitez pas à nous contacter!
Nous pourrions vous conseiller et vous diriger vers des équipes de débroussaillage professionnelles.

CAT ZH Pyrénées Centrales: lettre de liaison

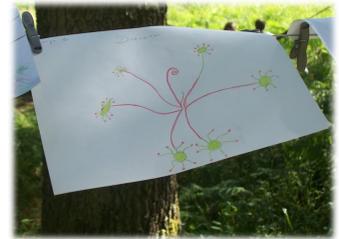


♦ A venir!!

- * La CATZH Pyrénées centrales organise 2 réunions de présentation:
 - ⇒ Le jeudi 8 novembre à 14h à Montréjeau pour le Comminges
 - ⇒ Le 5 décembre à Juillan à 14h pour les Hautes-PyrénéesVenez-y nombreux! Et pour plus de renseignements, contactez-nous!
- * Une journée technique sera organisée avant la fin de l'année. Nous vous communiquerons la date et le lieu où elle se déroulera dans les prochains jours.
- * Nous travaillons actuellement sur les panneaux à installer sur la tourbière de Cuguron. Vous pourrez donc les découvrir prochainement.
- * Je vous rappelle que nous cherchons un titre pour ce journal d'information... Proposez nous vos idées!

♦ Autour des zones humides

En juin dernier, un rallye découverte des tourbières a été organisé par l'association et la MJC de Montréjeau. Une des épreuves consistait en l'écriture de courts poèmes reprenant un vocabulaire lié aux tourbières. En voici quelques uns plutôt réussis:



*En partant de Montréjeau,
En suivant le cours d'eau,
Cette tourbière rempli de sphaignes,
Méritait bien un coup de peigne.
La découverte de la Drosera,
Nous a fait pousser des hourras
Mais les batraciens des zones humides,
Lux, n'étaient pas là!*

*En ce dimanche de juin,
Avec chance, il faisait beau.
On a pu voir un batracien,
Nager dans une mare d'eau.
En zone humide, elle la recourte,
La vette sphaigne nourrit la tourbe.
De longues minutes, on contempra,
La carnivore Drosera.
La petite famille est bien fière,
De mettre les pieds dans la tourbière!*



*Dans la tourbière endormie,
Drosera y vit.
Les eaux ruissellent en silence,
Et la sphaigne mène la danse.
Sous un brin d'osier humide,
Un batracien ami,
Boude la fureur du soleil,
Et ne connaît pas sa chance.*



*Je marchai sur l'eau, elle devint plus élastique.
Serait-ce des phragmites qui montent des profondeurs?
Ou bien un batracien empêtré dans les sphaignes?
Osez, osier, drosera, qui m'inonde, inondera
Tourbe, tourbière, humide restera.*

Contact:
CAT ZH Pyrénées Centrales
13 rue du Barry
31210 Montréjeau
05.61.95.49.60
aremip@wanadoo.fr

Cette action est cofinancée par :

